

LA PALABRE AFRICAINE INTELLIGENTE : Un instrument de sortie de crise

Dr Yves Ekoué Amaïzo

Directeur du groupe de réflexion, d'action et d'influence « Afrology »

10 mars 2011

A la fin de l'année 2010, la Communauté internationale a choisi, malgré elle, de mettre en avant une approche politique du « *deux poids, deux mesures* » pour gérer les questions internationales, africaines et arabes en particulier. Elle a systématiquement refusé de soutenir les oppositions démocratiques, y compris en Arabie Saoudite, avec comme argument majeur la garantie d'un approvisionnement en pétrole. Cette politique, qui permet à l'imbroglio palestinien de perdurer, tend à être remise en cause dans le monde arabe, où des Peuples longtemps privés de liberté ont pris leurs affaires en main, avec une hargne et une audace nouvelle. Il est aussi question de retrouver une dignité perdue, d'imposer le respect des droits du citoyen à choisir ses dirigeants, qui ne peuvent être remplacés par des personnalités « *militaro-civiles* » non élues.

Si les transitions politiques actuellement en cours ne débouchent pas sur un respect de la vérité des urnes issue du libre choix des électeurs, alors il faut croire qu'une seconde révolution aura lieu contre l'armée, ou plutôt les généraux de l'armée qui usent de plus en plus des fonctions économiques. Ces derniers contribuant d'ailleurs à la corruption et la mauvaise gouvernance, que les institutions internationales feignent de ne pas voir, sous prétexte que la stabilité vaut toutes les « *dictatures* » et « *abus des droits humains* ».

1. Révolution ou re-évolution de l'autodétermination dans le monde arabe

Il n'est pas étonnant qu'en 2011, la réaction des Peuples ne se soit pas fait attendre dans des pays comme la Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Yémen, la Jordanie, l'Algérie, le Maroc, le Bahreïn, etc.

Cette diplomatie à géométrie variable a fait des dégâts collatéraux en France avec la sortie non sollicitée et précipitée de Mme Michèle Alliot Marie, ex-Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et européennes. Il y a manifestement une réelle volonté spontanée des Peuples, de rejeter des régimes qui méprisent finalement ceux qui ne récoltent de la globalisation que des contraintes au lieu des opportunités promises. Ne pas l'avoir compris pour un Ministre d'Etat, soit ! Mais pour un Etat industrialisé comme la France qui affiche un taux de croissance économique autour de 0,4 % en 2010, c'est une erreur, à moins qu'il ne s'agisse de la résultante de la langue de bois. Lorsque Nicolas Sarkozy, Président de la France, explique qu'il s'est laissé surprendre : «... *Sans doute nous avons sous-estimé (les) aspirations du peuple tunisien à la liberté¹ ...*», il verse dans un euphémisme qui ne trompe personne.

La France dispose d'un des meilleurs réseaux d'ambassades et de services de renseignements au monde. Cette erreur de parallaxe de la diplomatie française est bien fortuite. Elle confirme, quelque part, la difficulté bien réelle de lisibilité de la politique étrangère française, qui se définissait souvent à l'Élysée et non au ministère en charge du dossier. Le système du « *bouc-émissaire* » a bien fonctionné et chacun espère que la « *nouvelle* » politique étrangère de la France avec Alain Juppé, nouveau Ministre succédant à Mme Alliot Marie, ne sera pas une simple

opération « *marketing* » ou de « *ravalement de façade* » (Window dressing en anglais) qui aurait pour visée de changer l'image de la France, sans qu'un changement de fond n'ait lieu.

Les régimes politiques dans les pays arabes ont pratiquement tous en commun de s'appuyer sur l'armée, visible ou discrète, pour conserver le pouvoir. L'armée hésite régulièrement à s'aligner automatiquement sur la « *Rue* » et les « *jeunes* ». Ses principaux Généraux qui ont servi le régime mis en cause, sont impliqués jusqu'à la lie dans les activités locales et internationales qui rapportent des rentes de situation, quand il ne s'agit pas tout simplement d'organisations mafieuses reposant sur la corruption. La rente pétrolière et son partage font que les liens de parenté, de clan et de réseaux deviennent déterminants pour accéder à quelques miettes des fruits de la croissance économique dans ces pays. Dans la plupart des pays arabes, il est difficile de parler d'Etat démocratique encore moins de République au service des populations. La Monarchie marocaine avec un Premier ministre issu des élections et la Jamahiriya libyenne avec sa démocratie directe au niveau local doublée d'une autocratie au niveau central pourraient faire exception. Malheureusement, ce sont toujours les mêmes cercles familiaux qui contrôlent les richesses de ces pays.

Mais, c'est avant-tout la crise sociale et les conséquences à retardement de la crise financière de 2008 - qui ont sérieusement érodé le pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes, en n'offrant aucune perspective d'avenir aux jeunes - qui ont servi de détonateur. Il y a lieu de s'interroger sur les capacités et la volonté réelles de changement, d'un système bien huilé qui risque de générer de nouvelles formes d'organisation pour « *continuer* » les pratiques du passé.

Trop de responsables africains au pouvoir ont choisi l'accaparement des structures productives du pays en défendant principalement les intérêts étrangers et de leur « *clan* », ceci aux dépens d'une population, souvent jeune à plus de 50 %, qu'ils méprisent allègrement. De nombreuses entreprises africaines ayant des fonds libyens de Mouammar Kadhafi dans leur capital pourraient d'ailleurs rencontrer d'énormes difficultés du fait d'une mauvaise gestion avec des pertes financières importantes renflouées par la Libye².

Lorsqu'en face de ces lames de fond, les seules réponses demeurent la répression, la ruse, l'hypocrisie ou encore la politique des militaires du « *céder pour mieux tout reprendre plus tard* », en contrôlant les futures élections, alors ces révolutions populaires pourraient n'être que des épiphénomènes. Il s'agit de pays dans lesquels l'ingérence étrangère et le contrôle de l'armée par des influences extérieures, finissent par nuire à la cause des populations, ce qui remet en cause la souveraineté de l'Etat, mais aussi les chances de retrouver par les urnes une autodétermination des Peuples.

Les évolutions souhaitées par les Peuples tardent singulièrement à prendre forme, selon le rôle équivoque des armées dites « *républicaines* », qui ne font certes pas de coup d'Etat mais peuvent se retrouver, d'une manière ou d'une autre, dans le rôle de « *garants* » d'une « *re-évolution* » vers la démocratie. Toutefois, l'armée n'est pas neutre dans le processus d'émergence de la démocratie dans ces pays. L'armée a souvent été jusque-là un acteur « *parasite* » dans le contrôle des capacités productives et prend sa part, tant dans le niveau élevé de la corruption que dans les affaires « *juteuses* » du pays, notamment au niveau des régies financières - administration des douanes et des impôts - génératrices d'importantes recettes financières. Ce n'est un secret pour personne, en particulier pour les Institutions financières internationales. L'armée est encore celle qui peut faire échouer une « *révolution de la vérité des urnes* » comme une « *révolution de la Rue* ».

Néanmoins, elle peut contribuer à la réussite de ces révolutions en octroyant une sorte de « *non-objection* » pour :

- préserver un statu quo afin de limiter, si possible au minimum, les demandes de changement et d'alternance au régime en place : cas du Maroc et de l'Algérie ;
- permettre à un système ancien de se transfigurer en un nouveau, avec une nouvelle légitimité éventuelle : cas de la Tunisie ;
- verrouiller, les chances de modification non sollicitées du pouvoir afin de « *contrôler* » le processus de changement tout en ménageant les intérêts importants des pays ayant massivement investi dans le pays : cas de l'Égypte et de la Jordanie ;
- recomposer sa hiérarchie interne, qui peut conduire paradoxalement à relégitimer l'ancien régime, non sans incitations financières importantes : cas de la Libye...

Aussi le jeu de la diplomatie à géométrie variable des pays occidentaux dépend fondamentalement de leur capacité à contrôler indirectement et à influencer les hauts cadres de l'armée, lors des transitions imposées par la population. Si cette dernière relâche sa vigilance, la révolution du Peuple peut conduire à des formes de démocratie où l'armée et les militaires peuvent conserver le pouvoir sous des apparences de démocratie, quand l'un d'entre eux ne prend pas carrément le pouvoir après avoir échangé l'uniforme contre l'habit civil. Aussi, le point positif de l'initiative populaire dans tous ces pays n'est pas une révolution, mais bien la résultante d'une indignation collective des classes populaires et moyennes qui demandent en fait :

- une re-évolution d'un processus démocratique qui doit faire table rase des dignitaires de l'ancien régime ; et
- un meilleur processus pour rendre compte de la gouvernance économique et sociale qui doit se faire au profit des couches défavorisées et privées d'espérance.

L'armée peut facilement, si elle le souhaite, faire preuve d'une éthique supérieure pour soutenir la « *Rue* ». Il n'est pas sûr - si ses intérêts sont menacés, notamment quant à la transparence indispensable sur le contrôle des capacités productives et des richesses du pays - que cette même armée ne devienne un frein à l'impulsion démocratique et éthique demandée par les populations. La défense des intérêts des pays industrialisés occidentaux peut aussi brouiller les cartes et favoriser des hésitations, qui transforment ceux que les médias « *politiquement corrects* » en Occident, appelaient, lorsqu'ils avaient le vent en poupe, les « *révolutionnaires* » et qui se sont renommés « *rebelles* », dès lors que la contre-attaque gagnante de l'ancien régime se met en place... Cette approche contradictoire s'explique par :

- la dépendance importante de certains pays occidentaux pour leur approvisionnement en pétrole et gaz, de Libye par exemple, et
- le besoin de continuer à vendre par des circuits détournés des armes et munitions aux deux camps en conflit.

Les tergiversations de la Communauté internationale après plus de trois semaines d'insurrection n'est pas un signe de faiblesse mais de défense d'intérêts contradictoires des membres du G20.

Le silence coupable relatif à l'absence de décision sur l'intervention préalable, sous forme d'interdiction de vol des avions sur l'espace libyen, permet en fait à des tractations sordides

(ventes d'armes) de continuer. Les morts et blessés sont surtout des jeunes libyens qui ont peut-être été infiltrés par des groupuscules d'Al Qu'Aïda. Mais rien n'empêche que ces groupes terroristes d'Al Qu'Aïda non identifiés, se mêlant d'ailleurs à des mercenaires³ venant des pays africains, donnent l'impression d'une force entraînée. En réalité, il a lieu de remettre en cause des « *accords (souvent secrets) de formation d'étudiants africains* » qui finissent, pour les meilleurs, à être recrutés comme des mercenaires ou des agents secrets, voire des agents doubles infiltrant d'ailleurs les gouvernements africains qui les ont envoyés.

Bref, la seule urgence aujourd'hui est de demander un cessez-le-feu pour permettre à la palabre africaine d'amener à la raison chaque camp des protagonistes. Paradoxalement, la palabre africaine redéfinie dans un contexte de technique de sortie de crise, pourrait peut-être ramener le « *Guide libyen* » à une compréhension du niveau d'indignation et d'exaspération d'une grande partie de sa population envers ses 42 ans de pouvoir sans partage. La palabre africaine intelligente pourrait conduire à l'instauration d'un processus de transition, menant à une démocratie directe non plus uniquement au niveau des comités populaires, mais aussi au niveau du centre décisionnel libyen. Le Guide devra alors accepter d'être élu dans le cadre d'une transparence totale qui ne peut plus reposer sur la prise en otage ou la dépendance des fils ou parents des responsables des comités populaires.

2. Entre guerre civile et palabre africaine : le cas de la Libye

L'Union africaine et la Communauté internationale doivent soutenir l'appel pacifique de palabre africaine intelligente lancée par Djadallah Azouz Al Talhi, un ex-Premier ministre du Guide libyen. Le représentant du Conseil national à Benghazi devrait réfléchir à deux fois avant de « *rejeter* » tout appel au dialogue en le fondant sur le préalable du départ du dirigeant libyen. Cela ne sert à rien d'emmener à la boucherie des jeunes libyens et quelques mercenaires, que les prétendus agents d'Al Qu'Aïda ne manqueront pas de lâcher, compte tenu du rapport de forces défavorable tant en termes d'argent que d'armement. A moins que les marchands d'armes à la solde de quelques Etats membres du G20 n'attisent le feu, pour améliorer indirectement leur déficit budgétaire en vendant des armes et en faisant durer une guerre civile en émergence, qui risque de déboucher sur une division du pays. Le silence sur l'opération échouée des agents des services secrets britanniques, au début du mois de mars 2011, auprès du Conseil national de transition (CNT)⁴ des « *révolutionnaires-rebelles* » à Benghazi, pourrait confirmer cette tendance. Entrés sur le territoire libyen sans autorisation, leur présence « *officielle* » auprès du CNT risque d'attiser les relents « *anti-occidentaux* », assez vivaces dans les mentalités libyennes et arabes en général. Il faut toutefois noter le courage de la France le premier pays soutenant officiellement le Conseil national de transition⁵. Il ne faudrait pas que certains de ces agents-doubles portent le masque d'Al Qu'Aïda, surtout que certains pays, rois de la désinformation, ont choisi de mener aussi des opérations secrètes pour la sauvegarde de leurs intérêts (ici le pétrole) et sont passés maîtres dans l'utilisation d'agents-doubles.

Pour Anders Forgh Rasmussen, Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), toute intervention des forces du Traité de l'Atlantique Nord en Libye ou ailleurs devrait avoir un mandat des Nations unies. Surtout dans un contexte où la Russie, la Chine et vraisemblablement l'Inde ne sont pas favorables à des ingérences militaires étrangères dans un pays souverain. Si une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) portant sur une zone

d'interdiction aérienne peut intervenir rapidement pour neutraliser l'aviation du Colonel Kadhafi, cela peut sauver des vies humaines et donner l'occasion d'imposer un cessez-le-feu. Il est d'ailleurs assez paradoxal, que trop peu d'importance soit donnée au cessez-le-feu. De nombreux Chefs d'Etats africains sont bien dans l'embarras pour demander à leur généreux « *bienfaiteur* » de revenir à la raison et d'accepter, dans le cadre d'une palabre africaine intelligente, d'opter pour des alternatives fondée sur retour à la paix.

La réalité de la Libye est que le Guide libyen doit prendre en compte le fait que plus de 30 % au moins de sa population ne souhaite plus le voir comme un « *Guide* ». A ce titre, si l'absence de liberté d'expression et les menaces et kidnapping ne conduisaient pas de nombreuses personnalités à opter pour le silence, le nombre réel des mécontents serait bien plus nombreux. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas des nostalgiques de la politique du Guide, à commencer par les membres de son clan, ses fils et sa tribu. En réalité, en présentant indirectement l'un de ses fils dans les médias d'Etat, Seif Al-Islam Kadhafi⁶, le Guide fait directement obstruction à la démocratie directe qu'il a lui-même mise en place. En promettant un « *fleuve de sang comme seule solution de sortie de crise* », ce fils de Mouammar Kadhafi ne semble pas considérer sa propre légitimité comme étant liée à des élections même au sein des clans ou des tribus.

La Communauté internationale doit cesser de n'offrir comme solution que la voie militaire, sauf si celle-ci consiste à mettre en place une zone tampon. Il faut aussi noter que son comportement actuel semble présenter des lacunes puisque malgré l'embargo des Nations Unies sur les avoirs libyens à l'étranger, des entreprises américaines comme européennes ont du mal à respecter cette résolution⁷. Cela renforce les positions du Guide libyen qui joue sur l'interdépendance de son économie avec le monde du secteur privé. Les « *révolutionnaires-rebelles* » libyens, doivent vérifier et infirmer qu'ils ont été infiltrés par des forces secrètes de l'Islam radical dont Al Qu'Aida. Il n'est d'ailleurs pas impossible que des groupuscules d'Al Qu'Aida aient été instrumentalisés y compris par l'extérieur. Le refus actuel de « *palabrer* » ira en s'amenuisant de part et d'autre suivant le degré de contrôle des puits de pétrole, de la capacité de résistance des « *révolutionnaires-rebelles* », et de la volonté réelle des pays occidentaux, sur mandat de l'ONU d'intervenir d'une manière ou d'une autre.

Dans cet imbroglio complexe, la palabre africaine intelligente doit « *imposer* » l'arrêt des combats, le retour à la raison du Guide libyen et un vrai débat sur la place de chacun en Libye, car l'opposition de Benghazi ne date pas d'aujourd'hui. L'absence de véritable démocratie et de liberté de parole et des médias a empêché les différences de s'exprimer. Il existe donc bien une pensée unique en Libye et le livre vert n'est plus la référence, pour un pays et sa population qui aspirent à du respect, de la considération, et un espace de liberté et de démocratie.

Ceux qui peuvent approcher le « *Guide libyen* » au niveau de l'Union africaine ou des chefs d'Etat, comme Jacob Zuma, peuvent se permettre de lui dire quelques vérités qu'il doit nécessairement entendre pour prétendre encore au titre de « *rois des rois d'Afrique* ». Une délégation des « *rois et sultans* » d'Afrique pourrait fortement aider à le convaincre d'opter pour un cessez-le-feu pour engager une palabre africaine intelligente et accepter le verdict réel de la vérité des urnes selon un schéma à déterminer.

Car, l'absence de « *palabre africaine intelligente* » et une succession de crimes contre la population délégitime n'importe quel Roi africain et conduit à son abdication, de force s'il le faut... Une fois le cessez-le-feu obtenu, l'Union africaine et les représentations des « *rois et sultans d'Afrique* » pourront demander aux 16 principaux responsables à la tête des regroupements de comités populaires couvrant les grandes régions de Libye de « *voter* » pour savoir s'ils veulent encore maintenir au pouvoir le Guide libyen... Le lieu pose problème et ne peut être Addis Abéba pour une question de souveraineté. Il est donc proposé que deux votes aient lieu, une fois à Tripoli et une fois à Benghazi ou dans un troisième pôle libéré, ceci en présence de représentants de Chefs d'Etat africains représentant les six régions africaines y compris la Diaspora africaine. Celui qui aura obtenu la majorité à la sortie de ces deux votes sera déclaré le *Guide de la Transition Démocratique* avec pour mission de mettre en place une Constitution et des élections démocratiques en Libye.

Une grande conférence d'explication et de conciliation devra avoir lieu pour panser les blessures importantes. Auparavant, il y a lieu de s'assurer que les enfants ou parents des dignitaires des comités populaires, véritables émanations du peuple libyen, n'ont pas été « *kidnappés* » ou « *subissent des menaces sur leur vie ou leur santé* » pendant que ce vote a lieu.

3. Entre guerre civile et palabre africaine : le cas de la Côte d'Ivoire et du Togo

La Côte d'Ivoire est en crise depuis qu'il y a une forte dissension sur la vérité des urnes, lesquelles n'ont pu clairement dire qui, de Laurent Gbagbo (président sortant) et Alassane Ouattara (ancien premier ministre), est véritablement sorti vainqueur du premier et du second tour de l'élection présidentielle. L'approche choisie par l'Organisation des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire (ONUCI) n'a pas été acceptée par l'une des parties, ce qui d'ailleurs a discrédité l'ONU, la faisant passer pour une organisation qui a perdu de sa neutralité et de sa légitimité pour proposer des solutions de sortie de crise. Lorsque deux candidats revendiquent une même victoire, il y a lieu de s'assurer que l'on recompte les bulletins de vote en toute transparence et en présence des populations, ou alors que l'on accepte pacifiquement de refaire les élections.

Dans le principe de l'ordre de l'harmonie en Afrique ancestrale, les deux protagonistes ne devraient plus participer directement à une deuxième élection même s'ils en acceptent le principe. La priorité est d'assurer que le pays reste en paix, la cohésion sociale soit préservée et que des éléments étrangers défendant des intérêts autres que ceux des populations ivoiriennes, ne viennent attiser le feu pour lancer une deuxième guerre civile visant à scinder le pays en deux. L'Union africaine l'a bien compris et a opté pour une stratégie de paix et non une stratégie de guerre et de destruction des acquis ivoiriens.

La politique des « *deux poids, deux mesures* », pratiquée trop longtemps par des puissances occidentales en Afrique, produisent trop régulièrement des élections sans vérité des urnes. Cela antagonise les ressortissants d'une même nation et produit deux Présidents incapables de se parler sereinement. Selon la manière dont les médias mettent ou pas l'accent sur le phénomène, les populations occidentales sont informées ou désinformées, partiellement ou partialement.

Le cas du Togo, qui lui aussi a « *Deux* » présidents depuis près de 12 mois, reste encore très mal connu des contribuables de l'Union européenne qui continuent à croire que leur impôts ont servi à organiser des élections démocratiques alors que depuis un an au Togo, se déroule un vaste

mouvement de contestation des résultats électoraux dictés par le Gouvernement de Faure Gnassingbé. Laisser pourrir cette situation sans réagir est une forme de mépris des populations togolaises. Personne dans la pratique au sein de l'Union européenne, sauf peut-être la France, ne prend en compte les 61 % des bulletins non identifiés qui ont servi pour déclarer Faure Gnassingbé gagnant au Togo. Ce doute a conduit la plupart des pays européens et à ne plus budgétiser une enveloppe d'aide bilatérale pour le Togo et au mieux à faire transiter les fonds par les structures multilatérales ou des organisations non gouvernementales. Bref, personne ne peut le dire tout haut mais il n'est plus question de faire de l'aide budgétaire compte tenu du manque de transparence et de lisibilité du budget du Togo. Cette sanction déguisée ne peut être levée qu'avec le retour de la vérité des urnes et des comptes.

Il y a donc lieu de revenir sur les « *formules et instruments* » de sortie de crise choisis par les institutions qui tentent de trouver une solution éclairée. En Côte d'Ivoire, l'option de la guerre ne peut venir que de ceux qui croient organiser la cohésion sociale de demain, sur une succession de revanches interminables. Cette construction de l'insécurité future de la Côte d'Ivoire, est notamment contenue dans les propositions irresponsables du Président actuel du Nigeria. Ce dernier tente d'entraîner la communauté économique et de développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous influence, vers des positions extrémistes de guerre. Mais l'option de la guerre n'est pas une position consensuelle entre les dirigeants africains. La guerre est contraire aux principes de la Maât⁸ et du Peuple Kamite⁹, peuples fondant la société sur des valeurs pacifistes et l'harmonie entre ses populations. Il y a donc urgence de poursuivre la palabre africaine avec beaucoup d'intelligence, en s'assurant de faire la distinction entre les formes de la palabre au niveau local, et celles de la palabre au niveau panafricain ou international.

Les concepts de « *palabre* », comme au demeurant le verbe « *palabrer* », ne peuvent plus être limités aux explications négatives de « *discussion oiseuse sans fin* » ou de « *discussions interminables*¹⁰ », dans lesquelles les marchandages mettent en lumière les positions contradictoires tenues par les mêmes chefs d'Etat africains, pris collectivement ou individuellement. La palabre africaine ancestrale était constituée d'une assemblée restreinte limitée généralement au village pour trouver des solutions, exposer et prendre des décisions qui engagent la collectivité. Généralement, ces palabres étaient ouvertes au public et avaient lieu sous un arbre à palabre pour se protéger du soleil.

Il arrivait souvent que la solution ne soit pas trouvée et que la décision ne tombe pas. Alors, la complexité du problème conduit à mettre en valeur les attributs positifs du concept de palabre.

La « *palabre africaine sage* » consiste alors à :

- laisser du temps au temps pour que les discussions, négociations et conciliabules aient lieu en vue de parvenir à un résultat acceptable et accepté par les deux parties ;
- à exclure toutes formes de pièges, d'entêtement, d'appui de forces « *extérieures* », afin de faciliter une convergence de vue directe entre les protagonistes ;
- à s'assurer que la pression est équitable sur les deux parties pour avancer vers une prise de décision. Cela ne peut se faire sous la pression et le non-dit d'un des protagonistes même le poids de la communauté africaine peut y conduire ;

- à insister pour que les protagonistes se parlent « nez dans nez¹¹ » comme on dit en Côte d'Ivoire ; compte tenu de la charge explosive, cela pourra se faire par vidéo mais sans pression d'aucune sorte avec des agendas de discussion précis desquels des réponses précises doivent émerger, ce qui évite d'ailleurs les « va-et-vient » incessants des émissaires de l'Union africaine.

Dans la palabre locale¹², le « roi ou le chef » n'est en fait que le témoin d'un consensus savamment négocié et accepté par tous. Par contre, il est le garant qui transforme une décision populaire en un projet ayant force de loi. C'est aussi ce « pouvoir central » qui ordonne et veille sur l'exécution du projet. C'est souvent le principe de la majorité qui l'emporte avec un pouvoir central qui insiste pour que la décision soit acceptée par la minorité. Dans le cadre d'une palabre panafricaine, il convient de s'assurer de l'absence de collusion entre les chefs d'Etat qui pourrait étouffer toute expression démocratique.

Les influences extérieures doivent être neutralisées afin de faciliter le processus de construction du consensus, si les deux protagonistes ont comme objectif de satisfaire les intérêts de la Côte d'Ivoire et ceux des Ivoiriens et Ivoiriennes. Mais une palabre africaine fondée sur des approches polycentriques doit reposer sur les principes kamites hérités de l'Egypte ancestrale. Ce principe provenant de la Maât, suppose que la légitimité de chacun des protagonistes soit liée au fait qu'aucun d'entre eux n'ait contribué directement ou indirectement à gêner l'ordre de l'harmonie du Dieu-créateur. En conséquence, en raison des nombreux morts déjà enregistrés sur le terrain, dans cette guerre civile rampante qui s'accélère, la palabre africaine dans toute sa sagesse doit recommander que l'avenir de la Côte d'Ivoire passe par les étapes suivantes :

- acception des deux protagonistes, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara de s'éclipser pendant un période transitoire où de nouvelles élections seront organisées une fois le pays pacifié ;
- Les deux protagonistes doivent alors demander pardon officiellement au peuple ivoirien pour les souffrances endurées et s'engager à ne pas gêner la transition et l'organisation de la transparence nécessaire pour mener à la vérité des urnes ;
- la communauté panafricaine sera témoin de cette décision commune qui sauve l'honneur de chacun des protagonistes et remet la Côte d'Ivoire sur le chemin de la renaissance ;
- la transition sera composée d'un collège d'expertises provenant des trois grands partis de Côte d'Ivoire, à savoir le Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti regroupant le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le Front populaire ivoirien (FPI) et Rassemblement des Républicains (RDR) avec son partenaire des Forces nouvelles (FN). La répartition des sièges se fera par consensus ou à défaut par un vote sur des personnalités y compris des femmes et devra intervenir avec la participation des quatre formations afin de légitimer le Gouvernement de transition qui aura moins de un an pour organiser les nouvelles élections crédibles et acceptées par tous ;
- les organisations internationales doivent obtenir l'aval des trois formations participantes à ce gouvernement de transition pour opérer dans le pays des activités d'appui que le Gouvernement voudra bien leur confier.

La palabre internationale est donc bien un processus de résolution pacifique des conflits de pouvoir et repose sur les principes kamites de régulation de la vie en société mais aussi du retour de l'harmonie de l'ordre inscrit dans la Maât. C'est en respectant à la lettre le « vrai » principe de

l’Egypte ancestrale négro-pharaonique que les Africains, l’Union africaine, la Côte d’Ivoire et bien d’autres zones en désharmonie avec leurs populations respectives pourront retrouver la dynamique de la souveraineté et l’autodétermination que la vérité des urnes aurait du proposer.

Tout compromis est réducteur et fait appel à l’esprit de conciliation des uns et des autres. Mais il rappelle aussi la suprématie de l’intérêt supérieur de la collectivité sur les intérêts individuels et à fortiori la suprématie de la collectivité nationale sur les intérêts des Etats étrangers en Côte d’Ivoire. Il importe donc de cesser d’attiser les animosités d’un camp contre un autre, de proposer des solutions « *jusqu’aboutistes* » et surtout se passer des deux protagonistes par lesquels la guerre a été introduite et réintroduite en terre ivoirienne. Les représentants légitimes d’un Peuple ne sont pas toujours ceux que l’on croit, encore moins ceux qui sont au pouvoir. Si les deux protagonistes ne peuvent se rencontrer pour parler « *nez dans nez* », alors les nouvelles élections sans ces deux candidats assorties d’une période transitoire seraient une résultante honorable et sage de la palabre africaine.

Le panel des cinq chefs d’Etat n’est pas crédible en termes de légitimité. Sur cinq chefs d’Etat, seuls deux d’entre eux pourraient passer le test de la vérité des urnes, ce qui délégitime le panel de Chefs d’Etat au regard des principes de la palabre africaine. Ceci d’autant plus que le mois de « *préparation de leur décision* » risque d’accoucher d’une solution sans un mode opératoire.

En réalité, c’est l’image du « *Syndicat des chefs d’Etat africain* » qui réapparaît dans la composition du panel. A ce titre, ce panel n’a pas de légitimité pour trouver une solution, dès lors que plusieurs membres ne sont pas des modèles de démocratie représentative, n’ont pas été élus démocratiquement, ou ne sont pas issus de la vérité des urnes.

Il est indispensable de distinguer les formes que peuvent prendre la palabre africaine pour conduire à des résultats tangibles et pacifiques.

4. Conclusion : Palabrer uniquement sur la vérité des urnes

La reproduction de modèles importés en Afrique, notamment en Afrique francophone a montré ses limites, à commencer par un Etat centralisateur qui doit céder la place à des communautés fédérales permettant une meilleure répartition des pouvoirs et des légitimités régionales. Celles-ci étant fondées sur des élections de proximité dans lesquelles les ordinateurs des organisations internationales ne peuvent donner des résultats différents de la vérité des urnes. La faillite du système électoral électronique en Afrique est patente. Les lendemains d’élections disputées tournant en guerre civile, ne permettent plus de faire confiance à des expertises étrangères qui finissent souvent par provoquer la division des pays.

Tous ces systèmes importés qui empêchent l’émergence de la vérité des urnes aux temps opportuns, poussent en fait les populations à des révolutions réclamant une refondation de leur autodétermination. Ces révoltes, doublées de revendications sociales et de justice sociale, mettent les peuples en effervescence dans les pays sans vérité des urnes pour trouver les nouvelles bases de construction collective d’un bien-être commun. Les armées non républicaines et les réseaux travaillant uniquement pour leur cercle « *d’initiés* », ne peuvent continuer à opérer contre les intérêts vitaux des populations sans un effet boomerang d’assainissement salutaire.

Les solutions pacifiques de sortie de crise se trouvent souvent dans les vertus du modèle choisi. Ce modèle ne peut venir de l'extérieur de l'Afrique. Il ne peut s'affranchir des règles fondamentales de la Maât reposant sur la recherche d'un équilibre entre la vérité, la justice, l'équité et la paix. La Libye, la Côte d'Ivoire, le Togo, et de manière générale l'ensemble des pays qui se sont affranchis de la vérité des urnes, n'y feront pas exception. Le rythme y sera différent selon les ingérences extérieures et la position de chefs d'Etat mal élus qui veulent appliquer les principes de sagesse de la palabre africaine intelligente.

Continuer à vouloir pratiquer la palabre africaine sans prendre des mesures pour stopper les violences meurtrières qui déshonorent les dirigeants africains relève d'un manque de lucidité chronique. La solution doit passer par la vérité des urnes même si :

- en Libye, ce sont les comités populaires libres qui doivent faire émerger cette vérité des urnes ;
- en Côte d'Ivoire, ce serait la rencontre directe entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, qui apparaîtrait comme une grande victoire pour la palabre africaine et pourrait déboucher sur une refondation du futur de la Côte d'Ivoire sans eux en tant qu'individus, mais en tant que parti politique ;
- au Togo, il faut déplorer que Faure Gnassingbé à la tête de l'Etat, confonde la palabre africaine intelligente avec le « *dialogue inclusif* » en s'arrogeant unilatéralement le rôle de celui qui détermine un agenda, inconnu pour le moment, et qui semble contribuer à rediviser les forces de l'alternance, une technique éprouvée et utilisée depuis 43 ans par le système du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT).

En définitive, tout le monde doit pouvoir être d'accord avec une affirmation, prononcée en privé par le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, qui rappelait certainement à l'intention de ceux qui ne maîtrisent pas encore la palabre africaine intelligente qu'il n'est : « *Pas question d'envoyer une armée africaine aller massacrer d'autres Africains*¹³ ». YEA.

¹ Nicolas Sarkozy, Président de la République Française : « G20-G8 - Conférence de presse portant aussi sur : Politique internationale, Diplomatie, Tunisie, Liban, Terrorisme, Syrie, Proche-Orient, Côte d'Ivoire, Taxe bancaire, Régulation, Gouvernance mondiale, Marchés agricoles, Développement », Palais de l'Élysée, www.elysee.fr, 24 janvier 2011, voir <http://www.dailymotion.com/video/xgpbzp_g20-g8-conference-de-presse-de-m-nicolas-sarkozy_news> accédé le 2 mars 2011.

² Julius Barigaba, « La crise libyenne fatale aux entreprises africaines ? », in *The East African*, repris dans *Courrier International*, 4 mars 2011.

³ Giampaolo Cadalanu, « Libye. Kadhafi joue les prolongations avec ses mercenaires », in *La Repubblica*, repris dans *Courrier International*, Hebdo, n° 1060, 1060, 23 février 2011, voir <<http://www.courrierinternational.com/article/2011/02/23/kadhafi-joue-les-prolongations-avec-ses-mercenaires>>, accédé le 25 février 2011.

⁴ Il ne s'agit toujours pas d'un conseil unifié puisque seule la France l'a reconnu et que le Royaume Uni estimerait qu'il y aurait d'autres « centres » à considérer. Pourtant sur 27 pays de l'Union européenne, seuls la France et le Royaume Uni sont favorables à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne. RFI, op. cit.

⁵ RFI, « Crise libyenne : l'Europe joue sa crédibilité », 10 mars 2011, voir <<http://www.rfi.fr/afrique/20110310-crise-libyenne-europe-joue-credibilite>>, accédé le 10 mars 2011.

⁶ Seïf Al-Islam Kadhafi, « Un fils de Kadhafi brandit la menace de la guerre civile », voir : <<http://fr.euronews.net/2011/02/21/libye-les-opposants-gagnent-du-terrain/>>, accédé le 2 mars 2011.

-
- ⁷ Federico Fubini, « Libye : Kadhafi impose sa loi grâce au fric », in *Corriere della Sera*, repris dans *Courrier International*, 8 mars 2011, voir <<http://www.courrierinternational.com/article/2011/03/08/kadhafi-impose-sa-loi-grace-au-fric>>, accédé le 9 mars 2011.
- ⁸ Symbole de la vérité, de la justice, de l'harmonie et de la paix en Egypte ancienne et lois éthiques reposant sur ces principes.
- ⁹ Nom que les Africains se sont données eux-mêmes dans l'Egypte ancestrale.
- ¹⁰ Voir les définitions données par le Centre national de ressources textuelles et lexicales, voir : <<http://www.cnrtl.fr/definition/palabre>>, accédé le 3 mars 2011.
- ¹¹ Ce qui est plus puissant que le « yeux dans yeux » ailleurs en Afrique ou le « face à face » commun.
- ¹² Emmanuel Okamba, « Le processus d'acculturation en Afrique : les vertus de la palabre locale au service de l'entreprise », in *Cahiers des Sciences humaines*, numéro 30, (4), 1994, pp. 731-748, voir : <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/41401.pdf>, accédé le 2 mars 2011
- ¹³ Francis Laloupo, « Côte d'Ivoire, Impossible miracle », in *Blog de Francis Laloupo*, 27 février 2011 voir : < <http://francislaloupo.wordpress.com/2011/02/27/cote-d%E2%80%99ivoire-impossible-miracle/> > accédé le 2 mars 2011.